

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 11 du 8 avril 2019

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 4

DÉCISION n° 1917/ARM/CEMM

homologation d'un motif symbolique et d'un fanion.

Du 14 novembre 2018

DÉCISION n° 1917/ARM/CEMM homologation d'un motif symbolique et d'un fanion.

Du 14 novembre 2018

NOR A R M B 1 9 5 2 6 4 7 S

Référence(s) :

↳ [Circulaire N° 249/DEF/CEMM du 13 mai 2004 relative à la symbolique militaire.](#)

lettre n° 02-2018/DUMONT D'URVILLE-A du 23 octobre 2018 (n.i.BO.)

lettre n° 508908 ARM/SGA/DPMA/SHD/DHS/DSD du 5 novembre 2018 (n.i.BO.)

transmission n° 104 ALFAN BREST/CAB/NP du 25 octobre 2018 (n.i.BO.)

Pièce(s) jointe(s) :

une annexe

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [141.6.](#)

Référence de publication :

BOC n°11 du 08/4/2019

1. Le motif symbolique et le fanion du bâtiment multi-missions (B2M) *DUMONT D'URVILLE*, tels que décrits dans l'annexe, sont homologués.

2. La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

ANNEXE

ANNEXE I.

DESCRIPTION DU MOTIF SYMBOLIQUE ET DU FANION DU BATIMENT MULTI-MISSIONS DUMONT D'URVILLE

1. DESCRIPTION DU MOTIF SYMBOLIQUE DU BATIMENT MULTI-MISSIONS DUMONT D'URVILLE

[heraldique B2M dumont durville](#)

Description héraldique :

Rondache d'azur foncé bordée d'un liseré d'or, au continent Antarctique d'argent placé en cœur, brochant des longitudes et des latitudes et chargé d'un bâtiment de fer contre-passant, battant pavillon tricolore français, accompagné au canton dextre de cinq étoiles d'argent évoquant la constellation de la Croix du Sud et au canton senestre d'une rose des vents d'or à une pointe terminée d'une fleur de lys du même indiquant le Nord.

Le tout est supporté en pointe d'un écu français ancien d'azur bordé d'argent à trois haches d'or tournées vers dextre brochant une ancre de marine de fer câblée d'or, à l'organeau et à la partie senestre du jas brochant légèrement l'antarctique. Le tout accompagné de deux manchots empereurs affrontés au naturel, le bec pointant vers le ciel.

Au chef, en arc de cercle, l'inscription en lettres capitales d'or avec empattement du même « B2M DUMONT D'URVILLE ».

2. DESCRIPTION DU FANION DU BATIMENT MULTI-MISSIONS DUMONT D'URVILLE

2.1. Dimensions

- Fanion de type C, frangé or
- Guindant 30 cm, battant 40 cm.

[fanion](#)

2.2. Revers (Hampe à droite)

Fonds d'argent au motif symbolique placé en cœur.

2.3. Avers (Hampe à gauche)

D'azur foncé cantonné de quatre ancres d'or câblées du même, la pointe dirigée vers l'extérieur ; chargé en cœur de l'inscription en lettres capitales d'or avec empattement

« BATIMENT MULTI-MISSIONS

DUMONT D'URVILLE »

placée horizontalement sur deux lignes.

Nota. Conformément aux prescriptions de la circulaire de référence a), point 6 alinéa 4 et point 7 alinéa 2, un exemplaire de chacune des réalisations comportant le motif symbolique (tape de bouche, insigne, etc.) ainsi qu'une photo numérique en couleur de l'avers et du revers du fanion prise sur fond blanc devront être adressés au service historique de la défense.

3. CODE COLORIMETRIQUE DU MOTIF SYMBOLIQUE ET DU FANION

| COULEUR | CORRESPONDANCE HERALDIQUE | CODE couleur RVB |
|---------------|------------------------------|---------------------|
| BLEU Foncé | D'AZUR foncé | 16-37-63 |
| BLEU clair | D'AZUR clair | 55-96-146 |
| JAUNE | D'OR | 255 - 192 - 000 |

| | | |
|-------|------------|-------------|
| ROUGE | DE GUEULES | 228-108-10 |
| GRIS | DE FER | 127-127-127 |
| BLANC | D'ARGENT | 255-255-255 |
| NOIR | DE SABLE | 0-0-0 |

Pour la ministre des armées et par délégation :

L'amiral,

Le chef d'état-major de la marine,

Christophe PRAZUCK